

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Pédagogie spécialisée

Master / Diplôme en enseignement spécialisé

Plan d'études
année académique
2024 / 2025



hep/

Plan d'études

Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé

1. Description générale

Le plan d'études du Master / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, ci-après MAES, a subi une révision complète, afin de tenir compte des besoins actuels des étudiant·e·s qui entrent en formation et de les préparer au mieux à l'exercice de la profession d'enseignant·e spécialisé·e. La visée inclusive dont se réclament les textes légaux devait, en effet, prendre une forme concrète sur le terrain et dans la pratique.

Ce plan d'études est entré en vigueur à la rentrée académique 2022-2023, pour les étudiant·e·s en année 1, puis en 2023-2024 pour les étudiant·e·s en année 2 et cette année pour les étudiant·e·s en année 3.

1.1 Nom de la Haute école

Haute école pédagogique du canton de Vaud (ci-après: HEP).

1.2 Filière responsable du plan d'études

Filière Pédagogie spécialisée.

1.3 Titres conférés

Master of Arts dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé.

Le diplôme est reconnu au plan suisse (décision de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP).

1.4 Domaine d'études

Formation des enseignant·e·s.

1.5 Profil

Formation académique de niveau Master, orientée sur la pratique professionnelle de l'enseignement spécialisé.

1.6 Public cible

Personnes au bénéfice d'un diplôme de niveau Bachelor au moins, dans les domaines suivants: enseignement régulier, logopédie, psychomotricité, sciences de l'éducation, travail social, sciences sociales, pédagogie spécialisée, psychologie, ergothérapie, activités physiques adaptées.

1.7 Exigences complémentaires

Les personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement reconnu, correspondant au moins à un Bachelor, doivent fournir des prestations complémentaires théoriques et pratiques dans le domaine de la formation à l'enseignement dans les classes régulières.

Ces prestations ont pour but de permettre aux personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement de se familiariser avec le métier d'enseignant·e, les élèves et le programme des classes régulières.

Ces prestations donnent accès au cursus de Master, mais ne donnent droit à aucun titre d'enseignement.

Le programme des [prestations complémentaires](#) est disponible sur le site de la HEP.

Les personnes concernées doivent en outre attester d'une maîtrise du français comme langue d'enseignement et de l'informatique comme outil professionnel par la réussite d'examens organisés par la HEP.

1.8 Date d'ouverture du programme d'études

Aout 2022.

Aout 2024 pour le MAES décentralisé en Valais.

1.9 Localisation des études

Cours et séminaires: sur les sites de la HEP Vaud, à Lausanne.

Formation pratique: en règle générale, dans les établissements partenaires de formation du canton de Vaud.

Une formation décentralisée, conduite en collaboration avec la HEP Valais, est organisée à St-Maurice.

1.10 Organisation des études

À temps partiel.

1.11 Début des études

Les cours à la HEP débutent à la semaine 38.

Les stages obligatoires sont répartis sur le calendrier de l'école publique et débutent dès la semaine 34.

1.12 Durée des études

Formation organisée sur 3 ans (6 semestres), à raison de deux jours en présentiel et d'une matinée de stage par semaine.

Les prestations complémentaires, destinées aux personnes non titulaires d'un diplôme d'enseignement, correspondent, au minimum, à 2 semestres supplémentaires d'études.

1.13 Crédits ECTS

120 crédits ECTS, à raison d'environ 40 crédits ECTS par année.

34 crédits ECTS supplémentaires pour les prestations complémentaires en enseignement ordinaire.

1.14 Supplément au diplôme

Délivré avec le Master.

1.15 Fréquence de l'offre

Tous les ans à Lausanne.

Tous les 3 ans à St-Maurice.

1.16 Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission: CHF 100.-.

Taxe d'études et taxe semestrielle: CHF 400.- chaque semestre.

Dégrèvement familial: CHF 100.-.

1.17 Base juridique

- Loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles du 30 septembre 2011 (LEHE).
- Ordonnance du Conseil des hautes écoles sur la coordination de l'enseignement dans les hautes écoles suisses du 29 novembre 2019.
- Accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études du 18 février 1993.
- Règlement de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie (orientation éducation précoce spécialisée et orientation enseignement spécialisé) du 22 juin 2023 (CDIP).
- Loi sur la Haute école pédagogique du 12 décembre 2007 (LHEP).
- Règlement d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique du 3 juin 2009 (RLHEP).
- Règlement des études menant au Master of Arts dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé et au Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, du 28 juin 2010 (RMES).

2. Référentiels de compétences

2.1 Champ professionnel

Le champ professionnel est celui de l'enseignement spécialisé, en conformité avec l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (CDIP, 2007, adopté par le canton de Vaud en 2009) qui engage les cantons à privilégier, pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (ci-après: élèves BEP), des formes de scolarité intégratives plutôt que séparatives. Les études visent à former des enseignant-e-s spécialisé-e-s qui peuvent s'adresser à tout-e élève rencontrant des difficultés à suivre l'enseignement régulier et qui offrent un soutien spécifique aux enfants et aux jeunes jusqu'à leurs 20 ans révolus.

L'enseignant-e spécialisé-e diplômé-e sera amené-e à proposer ses conseils et son soutien dans l'école régulière ou spécialisée, à assurer l'accompagnement et l'instruction des élèves en structure de jour ou à caractère résidentiel dans une institution. Dans ces contextes variés, il-elle collaborera avec les familles et avec les réseaux professionnels concernés.

2.2 Cadre de qualifications national

Les objectifs de formation du MAES sont conformes aux exigences du cadre de qualifications national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Ainsi, les qualifications du Master (2^e cycle) sont décernées aux personnes qui ont développé des compétences suffisantes dans ces différents niveaux:

Au niveau de la connaissance et de la compréhension...
...pour les étudiant-e-s qui ont fait la preuve de connaissances et d'un niveau de compréhension qui font suite à et/ou renforcent ceux qui relèvent du diplôme de bachelor. Ces acquis fournissent une base ou des possibilités pour développer ou mettre en œuvre des idées de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche;
Au niveau de l'application des connaissances et de la compréhension...
...pour les étudiant-e-s qui sont en mesure d'utiliser leurs connaissances, leur compréhension ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes dans des situations nouvelles ou inconnues, dans des contextes élargis (ou pluridisciplinaires) en rapport avec leur domaine d'études;
Au niveau de la capacité de former des jugements...
...pour les étudiant-e-s qui sont capables d'intégrer des connaissances, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des avis, à partir d'informations incomplètes ou limitées, qui intègrent une réflexion sur les responsabilités sociales et éthiques de l'application de leurs connaissances et de leurs jugements;
Au niveau des savoir-faire en termes de communication...
...pour les étudiant-e-s qui sont capables de communiquer clairement et sans ambiguïté, à un public spécialisé et non spécialisé, leurs conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents;
Au niveau des capacités d'apprentissage en autonomie...
...pour les étudiant-e-s qui possèdent les stratégies d'apprentissage qui leur permettent de poursuivre des études de manière autonome.

2.3 Profil professionnel CDIP et objectifs de formation

En référence au Règlement CDIP concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 22 juin 2023 (4.2.2.2.), la formation permet d'acquérir, en matière de savoirs et de savoir-faire, les compétences requises pour la formation et l'éducation des élèves bénéficiaires de l'enseignement spécialisé.

Compétences générales dans le domaine de la pédagogie spécialisée (art. 6)	
a	Exercer une activité de conseil et de soutien relative aux problèmes qui se posent dans le domaine de la pédagogie spécialisée
b	Utiliser des procédures diagnostiques et des méthodes d'observation différenciées axées sur les personnes, les interactions et le contexte ainsi qu'analyser et interpréter leurs résultats
c	Dépister les facteurs qui limitent les capacités d'apprentissage et de développement et inventorier les ressources
d	Élaborer un projet de pédagogie spécialisée individualisé en collaboration avec les acteurs concernés et pour formuler et réaliser des objectifs d'accompagnement selon une approche participative
e	Faire participer activement la famille, la famille élargie ainsi que l'environnement scolaire et social
f	Collaborer activement, de manière interdisciplinaire, avec tous les spécialistes et institutions du domaine de la petite enfance et du domaine scolaire concernés
g	Se livrer à une réflexion théorique sur leur activité professionnelle et l'analyser à la lumière des connaissances scientifiques
h	Évaluer l'efficacité de leur activité professionnelle par des méthodes explicites
i	Se livrer à une réflexion sur leurs compétences professionnelles, personnelles et sociales et développer celles-ci afin de renforcer leur potentiel professionnel
j	Assumer la coresponsabilité de l'évolution du système éducatif en collaboration avec les acteurs concernés
Compétences spécifiques pour l'orientation enseignement spécialisé (art. 8)	
a	Planifier et offrir un enseignement et des mesures de soutien scolaire adaptés aux besoins éducatifs particuliers des enfants, des jeunes et des jeunes adultes, et de procéder à leur évaluation
b	Exercer en tant qu'enseignante ou enseignant spécialisé dans toutes les structures du système éducatif
c	Aménager des offres de formation intégrative à tous les degrés (cycles) de la scolarité obligatoire, au degré secondaire II, ainsi que lors de la transition de l'école à la vie professionnelle
d	Conseiller les titulaires de l'autorité parentale, les enseignants et les spécialistes ainsi que les directeurs et directrices d'école et les autorités scolaires sur les mesures de prévention et sur les questions relatives à la pédagogie spécialisée
e	Assurer la collaboration et la coopération pluriprofessionnelle au sein de l'école ainsi qu'avec les divers acteurs du système éducatif en mettant l'accent sur l'intégration et la participation
f	Assumer la coresponsabilité de la prise en compte de l'approche intégrative dans le système éducatif

2.4 Référentiel de compétences professionnelles de la formation des enseignant·e·s spécialisé·e·s

La HEP assure la formation de base en pédagogie, en didactique et en sciences de l'éducation des enseignant·e·s des degrés primaire, secondaire I et secondaire II, ainsi que des enseignant·e·s spécialisé·e·s. Pour appréhender ce large champ professionnel, elle s'est dotée d'un référentiel de compétences professionnelles, constitué de onze compétences clés, élaboré par différents partenaires: enseignant·e·s de la HEP, praticien·ne·s de l'enseignement régulier et spécialisé, étudiant·e·s en fin de formation.

Ce référentiel, disponible sur le [site de la HEP](#), a été adapté à l'enseignement spécialisé et offre un cadre de référence harmonisé, aussi bien pour la formation de base que pour les formations postgrades et continues.

Il concourt à la définition et à la structuration du plan d'études en visant divers objectifs:

- éclairer les finalités du cadre de qualifications national et du profil professionnel CDIP,
- assurer la cohérence de la formation,
- baliser son évaluation.

Il est compatible avec le cadre de qualifications national pour le niveau Master (point 2.2) et le profil professionnel CDIP (point 2.3) et contribue ainsi à la mobilité des étudiant·e·s et des professionnel·le·s de l'enseignement spécialisé.

Référentiel de compétences de la HEP pour la formation des enseignant·e·s spécialisé·e·s	
1	Agir en tant que professionnel·le critique et porteur·euse de connaissances et de culture
2	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
3	Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions
4	Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des facteurs environnementaux et du plan d'études
5	Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves
6	Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
7	Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap
8	Intégrer les dimensions de la culture numérique dans sa pratique professionnelle de l'enseignement
9	Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec l'ensemble des partenaires concerné·e·s
10	Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées
11	Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant·e spécialisé·e

Chaque compétence est déclinée en composantes plus détaillées. Les tableaux (points 3.9 et 3.10) font la démonstration de la concordance de l'ensemble des compétences avec les différents modules du plan d'études du MAES.

3. Plan d'études : principes généraux

3.1 Principes de formation

Le MAES est une formation qui s'inscrit au carrefour de plusieurs disciplines et doit répondre à de multiples exigences. Sa conception et sa mise en œuvre tiennent compte d'une vision politique propre à la Suisse romande et, plus particulièrement, au canton de Vaud, d'une logique de terrain (le MAES vise à former des enseignant·e·s spécialisé·e·s qui répondent aux besoins et défis actuels de l'école), d'une référence au monde de la recherche et à l'évolution des domaines scientifiques, d'une prise en considération de référentiels externes à la HEP concernant le monde de l'enfance et du handicap, ainsi que de référentiels internes (voir point 1.17) (Ardouin 2017).

Les plans d'études des formations de base proposées par la HEP Vaud ont tous été élaborés selon les principes suivants :

- développer des compétences professionnelles et construire une pratique réflexive,
- articuler étroitement théorie et pratique de la pédagogie spécialisée,
- développer des connaissances scientifiques alimentées par les résultats de la recherche,
- répondre aux exigences d'une formation d'adultes.

Outre ces quatre principes, le contexte inclusif, la conception universelle de l'apprentissage (CUA) et la considération des « besoins de formation » constituent les principales lignes directrices qui sous-tendent le plan d'études MAES.

3.1.1. Le contexte inclusif

Le contexte actuel dans lequel travaillent les enseignant·e·s spécialisé·e·s est celui d'une école à visée inclusive, répondant aux besoins spécifiques de tou·te·s les élèves, comme le mentionne le « Concept 360° » développé par le Département de l'enseignement du canton de Vaud. Certes, les enseignant·e·s spécialisé·e·s travaillent dans des contextes variés, mais quel que soit le milieu, c'est toujours l'élève qui est au centre du dispositif. Il est bon de rappeler qu'une école inclusive ne vise pas « à faire disparaître la différence, mais bien à l'appivoiser » (Rousseau et Prud'Homme, 2010, p. 10). La scolarisation s'envisage ainsi dans le contexte le moins restrictif possible.

Les politiques publiques tendent à apporter des réponses adéquates et efficaces face à la diversité des élèves, en articulant différents types de prestations dédiées aux professionnel·le·s, aux parents et aux élèves. Cela implique le développement d'un cadre éducatif commun flexible, tenant compte de l'ensemble des besoins spécifiques des élèves. La formation des enseignant·e·s spécialisé·e·s s'inscrit dans une tension dynamique entre un principe inclusif et une prise en considération des besoins spécifiques des élèves.

3.1.2. La conception universelle de l'apprentissage (CUA)

Le concept de « pédagogie universelle » est central dans le cadre d'une école à visée inclusive. Il implique la création d'environnements accessibles à toutes et tous et invite à tenir compte du profil personnel des élèves ou des étudiant·e·s dans le processus d'apprentissage. Grâce à « un choix d'interventions pédagogiques judicieusement ciblées pour répondre à un éventail de besoins individuels » (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011, p. 92), il facilite l'accessibilité aux informations et aux ressources. Il tient compte des différences entre individus, en répondant à des profils d'apprentissage variés. Le concept de « pédagogie universelle » agit en toile de fond et influence le choix des contenus et la manière dont est organisée la formation.

La « conception universelle de l'apprentissage » (Tremblay, 2013) est pensée comme ligne directrice afin de faciliter la prise en considération des manières d'apprendre des étudiant·e·s, des besoins rencontrés sur le terrain, tout en tenant compte des tendances actuelles observées dans le monde de la recherche et des pratiques probantes issues de ce dernier.

Les principes fondateurs de cette conception reposent sur les recherches récentes en neurosciences. Il s'agit dès lors d'offrir des options ou des supports qui permettent de maintenir l'enthousiasme et la motivation des étudiant·e·s vis-à-vis de l'apprentissage (par exemple, la réalisation d'un projet personnel). Dans plusieurs modules, diverses formes

de travail collaboratif et d'échanges sont proposées et la compréhension des concepts est discutée. En outre, des stratégies sont co-construites pour mieux apprendre. Ainsi, une attention particulière est portée à l'usage de supports souples et variés pour rendre accessible le savoir : médias numériques, vidéos, documents écrits ou audios notamment.

En ce sens, dans certains modules, les étudiant-e-s peuvent choisir différents modes d'action, d'expression voire d'évaluation. Le choix des modalités de présentation, l'utilisation de grilles d'auto-évaluation ou de portfolios en sont quelques exemples.

3.1.3. La considération des « besoins de formation »

Prendre en considération les « besoins de formation » des futur-e-s professionnel-le-s est une démarche essentielle. Pour cela, il est important, en tenant compte du cadre national, de considérer les demandes provenant de l'environnement professionnel, à savoir des responsables politiques, des employeurs, des praticien-ne-s formateur-trice-s, des enseignant-e-s spécialisé-e-s, des enseignant-e-s HEP et des étudiant-e-s. Programme de formation de base à visée professionnalisante, le cursus du MAES tient compte de ces différents besoins.

Le plan d'études proposé est le fruit d'observations, d'échanges et de négociations. Il permet d'obtenir un diplôme, porte d'entrée vers la profession d'enseignant-e spécialisé-e. En ce sens, il vise prioritairement à répondre au besoin social d'instruction et d'éducation d'élèves rencontrant des difficultés dans leur parcours d'apprentissage. Ce besoin s'inscrit dans le système de valeurs d'une école à visée inclusive.

Le MAES accueille des étudiant-e-s doté-e-s d'expériences dans l'enseignement régulier, dans l'enseignement spécialisé, ainsi que des étudiant-e-s venant de domaines d'études voisins (point 1.6). Conçu pour être accompli en parallèle à un emploi, il tient compte, dans une large mesure, des besoins individuels de formation. À la fois flexible et stable, il est conçu pour que les futur-e-s professionnel-le-s construisent des compétences de haut niveau leur permettant d'agir dans les contextes très variés et complexes de l'enseignement spécialisé.

Le MAES offre une formation d'enseignant-e spécialisé-e généraliste. Néanmoins, il vise à répondre aux besoins d'étudiant-e-s ayant des parcours différents et travaillant dans des contextes variés. Ainsi, il propose de nombreux choix permettant aux étudiant-e-s de différencier et personnaliser leur formation en fonction de leur parcours antérieur ou de leur terrain professionnel actuel et futur.

Par exemple, les titulaires d'un Bachelor en enseignement primaire suivront, dès leur entrée en formation, le module MAES1DIV axé sur la connaissance des élèves BEP, alors que les titulaires d'un Bachelor dans un domaine d'études voisin suivront, de leur côté, le module MAES1PED axé sur la pédagogie. Par la suite, chacun-e donnera à son parcours la coloration souhaitée, en fonction de son contexte professionnel et personnel, par le biais :

- des modules à choix, parmi les modules offerts au MAES ainsi que parmi un éventail de modules proposés aux étudiant-e-s du Master en enseignement secondaire 1,
- d'un module sur les semestres 5 et 6, parmi une offre de quatre, permettant d'approfondir les connaissances relatives à l'enseignement et à l'apprentissage d'élèves BEP,
- d'un projet personnel, relié au domaine de la recherche ou à la découverte de pratiques professionnelles différentes.

3.2 Champs scientifiques et thèmes de formation

Conformément au Règlement concernant la reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 22 juin 2023 (RCDIP), la structure des études met en relation théorie et pratique ainsi qu'enseignement et recherche. Il s'agit d'une formation en alternance qui s'inscrit dans une société en pleine mutation. Le défi consiste à tenir compte de cette évolution aussi bien sur les plans social, démographique, sociologique qu'économique ou technologique (Ardouin, 2017), et des répercussions de ces changements sur le développement de l'école et sur la formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Le programme menant au MAES vise une professionnalisation des étudiant-e-s dans le domaine de l'enseignement spécialisé, à travers l'acquisition de savoirs théoriques leur permettant de concevoir et d'analyser leur action professionnelle ainsi que l'acquisition de compétences développées en situation professionnelle. L'alternance proposée n'est pas «une simple succession de moments théoriques et de moments pratiques», au contraire, ces «deux moments interagissent l'un sur l'autre et s'alimentent mutuellement» (Le Boterf, 2013).

D'une part, les cours offrent une occasion de réfléchir aux pratiques professionnelles réellement mises en œuvre. Ils permettent de développer et d'acquérir les «ressources» nécessaires (connaissances, savoir-faire...) pour agir avec compétence dans le monde scolaire actuel. D'autre part, les stages pratiques donnent l'occasion de mettre en œuvre les ressources acquises en formation (Le Boterf, 2013).

Le MAES tient compte des aspects multidimensionnels des situations dans lesquelles évoluent les partenaires de l'enseignement, en abordant la complexité de leurs réseaux de relations ainsi que de l'évolution de celles-ci. Ancré dans une approche écosystémique (Bronfenbrenner, 1979), il vise notamment à étudier le triangle pédagogique (Houssaye, 2014) constitué par l'élève, l'enseignant-e et le savoir, ainsi que les relations avec les différents niveaux de l'écosystème (Caublot, Poli, Arnouil Deu, 2014). Cette approche prend en considération l'élève et les différents environnements dans lesquels il-elle évolue. C'est une relation dynamique où l'influence est mutuelle. L'élève, la famille, la classe, l'école, les réseaux et la société sont en interaction et impliqués tant du point de vue de l'inclusion que de la réussite scolaire de l'élève.

La formation est structurée en trois domaines articulés les uns aux autres :

1. La formation théorique
2. La formation pratique
3. La formation à la recherche

3.2.1 Formation théorique

Des cours et des séminaires permettent aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs et des connaissances récentes sur différentes thématiques, qu'il s'agisse des contextes d'intervention, des relations entre partenaires, des didactiques disciplinaires, des méthodes pédagogiques ou des profils d'élèves (prescrit et législation, collaboration, didactique des mathématiques, neurosciences, éducation à la durabilité...). Ces savoirs concernent les différents niveaux de l'écosystème. Ainsi, certains s'intéressent aux institutions ou aux acteur-trice-s de l'éducation et de l'enseignement, analysant les valeurs, les enjeux socio-politiques, économiques, sociaux, psychosociaux ou éthiques qui influencent leur action professionnelle. D'autres enrichissent la palette des démarches et des outils pédagogiques (pédagogie, didactique, évaluation, technologies d'aide...) nécessaires à la gestion d'interventions auprès des élèves. Un accent particulier est mis sur l'éthique, l'usage et les limites du numérique, aussi bien dans les modalités de formation proposées par le plan d'études que dans la réflexion portée par les étudiant-e-s sur la mise en place d'outils pour les élèves. Les étudiant-e-s se penchent également sur les stratégies ou les postures à mettre en œuvre pour concevoir ou suivre des projets pédagogiques, pour collaborer avec les parents et les différents partenaires. S'intéressant aux différents profils d'élèves, ils-elles développent une réflexion sur l'incidence des cadres nosographiques et diagnostiques, sur l'impact des divers troubles et handicaps lorsque l'on considère le développement de la pensée, du langage, de la communication et les modes d'apprentissage des enfants et des jeunes relevant de l'enseignement spécialisé. Dans ces modules théoriques, les étudiant-e-s ont donc l'occasion de co-construire des savoirs et de s'exprimer de multiples manières face à leurs collègues (présentations individuelles, communes, orales, écrites, vidéos...). Afin d'acquérir des connaissances qui leur permettront d'agir avec compétence (Le Boterf, 2013) et en fonction de leurs besoins et intérêts,

les étudiant·e·s peuvent également choisir certaines thématiques (musique, motricité, citoyenneté...) et approfondir leurs connaissances de l'enseignement à des élèves BEP.

3.2.2 Formation pratique

La formation pratique du MAES offre de multiples opportunités de s'engager auprès des élèves de l'enseignement spécialisé, notamment durant les stages de longue durée ou lors de courts stages d'observation. Les nouveautés étudiées ou observées sont parfois source d'étonnement ou de déstabilisation lors du parcours de formation, mais les défis à relever peuvent s'avérer extrêmement motivants pour les étudiant·e·s. Ainsi, ce sont autant de valeurs, mais aussi de savoir-faire relationnels (capacité à coopérer, à écouter, à négocier...), de savoir-faire cognitifs (analyse et résolution de problèmes, conception et réalisation de projets, innovations...), d'aptitudes et de qualités (rigueur, curiosité, initiative...) qui sont mis en œuvre au cours de la formation (Le Boterf, 2013).

Durant les séminaires d'analyse de pratiques professionnelles, les étudiant·e·s découvrent les expériences vécues par leurs collègues, s'engagent dans la résolution de situations-problèmes, analysent leur propre pratique, développant peu à peu leurs compétences d'analyse réflexive et de créativité pédagogique. Dans une formation en alternance, liant théorie et pratique, il importe de développer des aptitudes réflexives qui intègrent divers outils d'analyse et de compréhension des processus mis en œuvre dans l'activité professionnelle et les orientent en soutien de l'action pédagogique.

Grâce à de nombreux moments d'échanges et de collaboration, un temps suffisant et des opportunités d'intégrer et de transférer les expériences, les étudiant·e·s ont l'occasion de développer une mutualisation de leurs savoirs en une véritable «expertise collective». Ils·elles réalisent diverses activités pédagogiques «avec compétence» en combinant et en mobilisant les ressources qu'ils·elles ont (Le Boterf, 2013). En s'engageant, en portant un regard réflexif sur leur propre pratique, les étudiant·e·s développent ce que les Anglo-Saxons appellent des «soft skills» (littéralement, des compétences douces). Concrètement, celles-ci consistent «dans la capacité d'écoute, celle d'empathie et celle d'adaptabilité ainsi que dans la créativité et aussi l'aptitude à gérer son propre stress» (Astouric, 2016, p. 11).

Devenir un·e professionnel·le de l'enseignement spécialisé compétent·e implique de mobiliser des ressources propres à la personne, et donc d'avoir une éthique professionnelle (Jonnaert, 2017) et de poser un regard critique aussi bien sur sa pratique professionnelle que sur les ressources disponibles. Finalement, être compétent·e signifie prendre conscience de son identité d'enseignant·e spécialisé·e tout en étant reconnu·e par le milieu du travail.

Pour permettre aux étudiant·e·s de devenir des professionnel·le·s compétent·e·s, le programme du MAES correspond aux standards de l'enseignement supérieur à visée professionnalisante. L'encadrement permet un conseil individualisé et assure l'évaluation des compétences développées à un haut degré d'exigence. Le développement de l'autonomie des étudiant·e·s est le gage de leur autonomie professionnelle. Dans cette perspective, il leur est confié la responsabilité de gérer leur plan de formation. Le plan d'études précise les principes de formation, les objectifs et les modalités d'évaluation. La formation promeut des activités d'auto-évaluation et responsabilise les étudiant·e·s quant à leur présence active aux cours, aux séminaires et aux différentes activités.

3.2.3 Formation à la recherche

Une formation de niveau tertiaire se caractérise par une formation à la recherche, par la recherche. Conformément à la réglementation suisse et aux règlements d'études, le MAES propose une articulation forte entre les enseignements et la recherche. La formation permet d'une part de découvrir, comprendre et lire des recherches dans le domaine de l'enseignement spécialisé, mais également de se familiariser concrètement avec la recherche par la possibilité de participer à des événements spécifiques tels que colloques, congrès, universités d'été, projets d'échanges PEERS, etc. En lien avec le champ professionnel, la formation s'attache à développer des méthodes de recherche ainsi que des connaissances sur les recherches actuelles en enseignement spécialisé et dans des domaines connexes.

La recherche scientifique se présente comme un outil de lecture de la réalité permettant d'engendrer de nouvelles connaissances et d'enrichir des compétences développées durant la formation. Les modules relatifs à ce domaine ont pour mission d'articuler différents points de vue scientifiques. Ils permettent aux étudiant·e·s d'adopter, parmi diverses méthodes de travail, celles qui sont appropriées à l'objet de la recherche. Plusieurs cours et séminaires préparent les étudiant·e·s à la réalisation d'un mémoire professionnel de Master. Ils·elles peuvent alors approfondir un domaine qui les passionne, puis transmettre à autrui les

résultats de leur recherche. Les recherches peuvent s'inscrire ou se focaliser sur l'un ou l'autre niveau de l'écosystème (recherche en lien avec le contexte social, focalisée sur les relations entre partenaires, relevant d'une pratique auprès d'un élève au profil spécifique...).

Les étudiant-e-s peuvent aussi réaliser un projet personnel relié au domaine de la recherche ou à la découverte de pratiques professionnelles différentes.

3.2.4 Références

- Arduin, T. (2017). Ingénierie de formation. Intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie (5e éd.). Dunod.
- Astouric, A. (2016). Concevoir et gérer une formation : repères pédagogiques et méthodologiques. Chronique sociale.
- Bergeron, L., Rousseau, N. & Leclerc, M. (2011). La pédagogie universelle : au cœur de la planification de l'inclusion scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(2), 87-104. <https://doi.org/10.7202/1007729ar>
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Harvard University Press.
- Caublot, M., Poli, G. & Arnouil Deu, E. (2014). Intérêts de l'approche écosystémique de la qualité de l'accueil... des structures de la petite enfance pour la recherche et les pratiques professionnelles. *Spirale*, 70(2), 137-150. <https://www.cairn.info/revue-spirale-2014-2-page-137.htm>
- Houssaye, J. (2014). Le triangle pédagogique : les différentes facettes de la pédagogie. *ESF*.
- Jonnaert, P. (2017). La notion de compétence : une réflexion toujours inachevée. *Éthique publique*, 19(1). <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2932>
- Le Boterf, G. (2013). *Ingénierie et évaluation des compétences* (3e éd.). Eyrolles.
- Meo, G. (2008). Curriculum Planning for All Learners: Applying Universal Design for Learning (UDL) to a High School Reading Comprehension Program. *Preventing School Failure: Alternative Education for Children and Youth*, 52(2), 21-30. <https://doi.org/10.3200/PSFL.52.2.21-30>
- Rousseau, N. & Prud'homme, L. (2010). C'est mon école à moi aussi : dialogue sur les caractéristiques essentielles de l'école inclusive. In N. Rousseau (Éd.), *La pédagogie de l'inclusion scolaire : pistes d'action pour apprendre tous ensemble* (pp. 7-46). Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, S. (2013). Projet interordres sur les applications pédagogiques de la conception universelle de l'apprentissage. *Revue de littérature*. [Document de projet] Québec.

3.3 Structure générale du plan d'études

3.3.1 Organisation générale

	Année 1 ECTS	Année 2 ECTS	Année 3 ECTS	Total ECTS
Formation théorique	30	24	15	69
Modules obligatoires	24	21	3	48
Module obligatoire différencié selon profil	6	-	-	6
Modules à choix	-	3	12	15
Ateliers disciplinaires facultatifs	-	-	-	-
Formation pratique	9	8	7	24
Stage en responsabilité partagée / en emploi	5	5	5	15
Stages d'observation	1	1	-	2
Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles	2	2	2	6
Démarche de planification en ES	1	-	-	1
Formation à la recherche	3	6	18	27
Apports de la recherche en pédagogie spécialisée	3	6	-	9
Mémoire professionnel de Master	-	-	18	18
Total ECTS	42	38	40	120

3.3.2 Structure modulaire

La formation s'organise sous forme modulaire. Elle repose sur un travail d'équipes d'enseignant·e·s HEP auxquelles sont associé·e·s des praticien·ne·s. Un module est composé :

- d'unité·s de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement (cours et/ou séminaire·s),
- d'une part de travail personnel fourni par les étudiant·e·s,
- d'évaluations formatives et certificatives qui valident l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences.

Un module permet d'obtenir en règle générale 3 ou 6 crédits ECTS. Un crédit ECTS correspond à une prestation d'études qui peut être effectuée, en moyenne, en 25 à 30 heures de travail.

3.3.3 Modules obligatoires et modules à choix

La formation théorique comprend des modules obligatoires et une large palette de modules à choix permettant à l'étudiant·e de colorer sa formation en fonction de ses intérêts et de ses besoins.

	Année 1 ECTS	Année 2 ECTS	Année 3 ECTS	Total ECTS
Modules obligatoires	24	21	3	48
Modules différenciés ou à choix	6	3	12	21
Total ECTS	30	24	15	69

Les modules différenciés ou à choix permettent de personnaliser le parcours de formation, tout en approfondissant les connaissances relatives à l'enseignement aux élèves BEP.

Organisation

L'inscription de chacun des modules choisis se fait en ligne sur IS-Academia au début du semestre.

Modules d'approfondissement à choix des semestres 5 et 6

En année 3, les étudiant-e-s choisissent **une** proposition parmi les quatre suivantes. Les séminaires sont répartis sur le semestre, 6-7 mercredis de 14h15 à 17h45 :

Code	Titre	ECTS
MAES5DI	Apprendre, communiquer, participer avec une singularité intellectuelle (DI, polyhandicap)	3
MAES6DI		3
MAES5DS	Approches sensorielles pour le développement et les apprentissages	3
Au semestre 6, choix entre MAES6DV et MAES6DA		
MAES6DV	Apprendre avec une déficience visuelle	3
MAES6DA	Apprendre avec une surdité ou une déficience auditive	3
MAES5TSA	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA	3
MAES6TSA	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA	3
MAES5RE	Réseaux professionnels: des coulisses à la scène	3
MAES6RE		3

3.3.4 Ateliers disciplinaires

S'engager dans un enseignement de type généraliste requiert de disposer d'une maîtrise suffisante des connaissances à enseigner aux élèves, notamment en français et en mathématiques.

Selon son parcours antérieur, l'étudiant-e peut ne pas disposer de la maîtrise disciplinaire requise en français et/ou en mathématiques. C'est pourquoi, pour combler d'éventuelles lacunes ou consolider des connaissances lui paraissant fragiles, l'étudiant-e se voit proposer, au cours de son premier semestre de formation MAES, des ateliers disciplinaires **facultatifs** dans ces deux domaines.

Organisation

Pour participer à l'un des deux ou aux deux ateliers disciplinaires, l'inscription est obligatoire et se fait en ligne sur IS-Academia au début du semestre 1, durant la période d'inscription aux cours. Ces ateliers sont donnés le mercredi matin sur le semestre d'automne.

Afin de déterminer si ces enseignements leur seraient profitables ou non, les étudiant-e-s disposeront des descriptifs de modules sur le site internet de la HEP.

Code	Titre	Jour	Horaire
MAES1ADMAT	Atelier disciplinaire de mathématiques	Mercredi	8h15-9h45
MAES1ADFRA	Atelier disciplinaire de français	Mercredi	10h15-11h45

Validation

- Pour l'atelier disciplinaire de mathématiques, les connaissances abordées ne feront pas l'objet d'une certification, mais devront être mobilisées pour réussir la certification du module de didactique des mathématiques MAES2MAT. Cet atelier fera néanmoins l'objet d'une validation sur la base d'une présence régulière.
- Pour l'atelier disciplinaire de français, les contenus seront validés en cours de semestre. Les modalités de cette validation sont précisées dans le descriptif du module. Réussir la validation de cet atelier offrira un bonus d'un demi-point (bonus de 0,5 sur la note finale) à faire valoir lors de la certification du module de didactique du français MAES2FRA.

3.4 Formation pratique

3.4.1 Formation pratique en stage

La formation pratique est composée :

- d'un stage en responsabilité partagée (stage A) : chez un-e praticien-ne formateur-trice, pour l'étudiant-e **sans emploi dans l'enseignement spécialisé**. Le stage en responsabilité partagée est obligatoire en année 1 pour l'étudiant-e sans ou avec peu d'expérience dans l'enseignement, ou
- d'un stage en emploi (stage B) : sous forme d'un accompagnement de la pratique professionnelle, pour l'étudiant-e **en emploi dans l'enseignement spécialisé**. Le stage en emploi est possible dès l'année 1 pour l'étudiant-e au bénéfice d'une expérience préalable dans l'enseignement répondant aux conditions suivantes :
 - **les titulaires d'un diplôme d'enseignement** doivent attester d'une expérience dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé d'une année au moins (taux d'activité cumulé de 80%), avec au maximum un changement d'employeur,
 - **les titulaires d'un diplôme dans un domaine d'études voisin** doivent attester de deux ans d'expérience en tant qu'enseignante spécialisée ou enseignant spécialisé, (taux d'activité cumulé de 150%), avec au maximum un changement d'employeur,
- de stages d'observation : pour approcher les pratiques professionnelles dans divers contextes, en classe régulière, en classe d'enseignement spécialisé ou dans des domaines connexes à l'enseignement spécialisé,
- de séminaires d'analyse de pratiques professionnelles.

La formation pratique compte 54 jours de stage principal et 8 jours de stage d'observation (17 ECTS) pour les trois années de formation.

Années	Stage principal (en responsabilité partagée ou en emploi)	Stages d'observation
Année 1	Stage d'une matinée hebdomadaire (36 semaines/an), soit 140 périodes par an correspondant à un engagement annuel de 20% à 50% pour un stage en emploi.	2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
Année 2		2 stages de 2 jours chacun (observation de différents contextes)
Année 3		

3.4.2 Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles

Le module d'analyse de pratiques professionnelles est constitué de séminaires qui se déroulent tout au long des six semestres de formation. Ces séminaires privilégient, selon une variété de dispositifs pédagogiques, les apports issus des expériences réalisées par les étudiant·e·s dans les différents contextes de leurs pratiques, pour développer une approche critique, affiner la réflexion éthique et exercer leurs capacités de praticien·ne réflexif·ive.

Les séminaires d'analyse de pratiques professionnelles (6 ECTS) sont répartis comme suit:

Années	Séminaires d'analyse de pratiques	
Année 1	lundi 12h30 - 14h	6 fois deux périodes chaque semestre
Année 2	mardi 12h30 - 14h	
Année 3	mercredi 12h30 - 14h	

Les informations détaillées concernant la formation pratique sont disponibles dans le document "[Guide de la formation pratique](#)" destiné aux étudiant·e·s, aux enseignant·e·s HEP (réfèrent·e·s de pratique) et aux praticien·ne·s formateur·trice·s.

3.5 Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation autour du référentiel de compétences spécifique à l'enseignement spécialisé dicte le principe général de l'évaluation : il s'agit, pour l'étudiant·e, de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester des acquis de l'étudiant·e.

Deux types d'évaluation y répondent :

— L'évaluation formative

Un ou plusieurs retours d'informations sont offerts aux étudiant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions en cours de module ou de stage. Ce type d'évaluation peut prendre diverses formes : exercice illustrant un cours, entretien individuel, tests formatifs, documents de suivi de stage, etc.

— L'évaluation certificative

Au terme de chaque module, ainsi qu'à l'issue de la soutenance du mémoire, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS prévus dans le plan d'études. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte des objectifs fixés par le plan d'études et mentionnés dans le descriptif du module ou du stage, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modalités d'évaluation certificative sont plurielles (examen oral, examen écrit, travail écrit individuel ou de groupe, présentation orale, visites de stage, évaluation continue, échelles descriptives). Elles sont définies par les enseignant·e·s du module et communiquées aux étudiant·e·s.

Le résultat de l'évaluation certificative est transmis aux étudiant·e·s sous forme de notes correspondant à l'échelle suivante :

6	Excellent niveau de maîtrise
5,5	Niveau intermédiaire
5	Bon niveau de maîtrise
4,5	Niveau intermédiaire
4	Niveau de maîtrise passable
3	Niveau de maîtrise insuffisant
2	Niveau de maîtrise très insuffisant
1	Absence de maîtrise ou absence à l'examen
0	Fraude, plagiat

Un second échec à un module obligatoire implique l'échec définitif des études ([RMES, art. 24, al. 3](#)).

3.6 Mémoire professionnel de Master

Pour obtenir le Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, l'étudiant·e doit rédiger et soutenir avec succès un mémoire professionnel et, ainsi, démontrer qu'il·elle est capable d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de sa formation, sur la base d'une construction théorique et de démarches méthodologiques. Les objectifs, principes et cadre de la réalisation du mémoire sont décrits dans les documents suivants :

- [directive 05_08 Mémoires de diplôme](#),
- [complément à la directive 05_08](#).

3.7 Elaboration du plan de formation

Avant le début de chaque semestre, l'étudiant·e s'inscrit en ligne aux modules qui constitueront son plan de formation. Le plan de formation individuel mentionne l'ensemble des éléments requis par le cursus d'études. Il tient compte, le cas échéant, des reconnaissances d'acquis que l'étudiant·e aura pu faire valoir auprès du Service académique. Il peut être redéfini chaque semestre, **jusqu'à la fin de la deuxième semaine de cours**. L'étudiant·e qui souhaite un aménagement de la durée des études prend contact avec le Service académique.

L'étudiant·e qui effectue les prestations complémentaires établit et enregistre son plan de formation spécifique auprès du Service académique, au plus tard le 30 juin précédant son entrée en formation.

3.8 Calendrier de la formation

Le [calendrier de la formation](#) se trouve sur le site internet de la HEP.

3.9 Tableau de correspondance entre les modules et le référentiel HEP des enseignant-e-s spécialisé-e-s

Formation théorique		Référentiel de compétences HEP pour la formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s										
N° module	Intitulé module	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		MAES1COL	Collaborations en contexte inclusif									
MAES1DIV	Connaître la diversité des élèves											
MAES1PED	Pédagogies en Enseignement Spécialisé											
MAES1NEU	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 1											
MAES2NUM	Numérique et pédagogie de projet											
MAES2MAT	Didactique des mathématiques en ES											
MAES2FRA	Langage oral et écrit 1											
MAES2ETH	Approches clinique et éthique de l'ES											
MAES3DIF	Difficultés d'apprentissage et de comportement											
MAES3FRA	Langage oral et écrit 2											
MAES3MAT	Manipuler et expérimenter pour apprendre des mathématiques en ES											
MAES4SOC	Sociologie des inégalités scolaires											
MAES4EVA	Démarches d'évaluation en ES											
MAES4NEU	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 2											
MAES4TAC	Troubles d'apprentissage et du comportement											
MAES5TRA	Transitions											
MAES5-6DI	Apprendre, communiquer, participer avec une singularité intellectuelle (DI, polyhandicap)											
MAES5DS	Approches sensorielles pour le développement et les apprentissages											
MAES5-6TSA	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA											
MAES5-6RE	Réseaux professionnels : des coulisses à la scène											
MAES5PSY	Approches psychanalytique et systémique											
MAES5TEC	Education au et par le numérique en ES											
MAES5MOT	Un corps pour apprendre et enseigner											
MAES5CRE	Créativité											
MAES6DV	Apprendre avec une déficience visuelle											
MAES6DA	Apprendre avec une surdité ou une déficience auditive											
MAES6MUS	Quand la musique ouvre des voies, des voix											
MAES6JEU	Le jeu comme outil pédagogique en ES											
MAES6EDU	Education à la durabilité en ES											
MAES6IDS1	Modules interdisciplinaires du Secondaire 1											

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Formation pratique (stages et séminaires d'analyse de pratiques professionnelles)												
MAES1PRA	Démarche de planification en ES											
MAES1-2APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année 1											
MAES3-4APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année 2											
MAES5-6APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année 3											
MAES12STA	Stages année 1											
MAES34STA	Stages année 2											
MAES56STA	Stage année 3											
Travail scientifique et apports de la recherche en pédagogie spécialisée												
MAES2REC	Introduction à la recherche en PS et accompagnement au mémoire											
MAES3REC	Recherche en PS et accompagnement au mémoire											
MAES34PRO	Projet personnel											
Ateliers disciplinaires												
MAES1ADFRA	Atelier disciplinaire de français											
MAES1ADMAT	Atelier disciplinaire de mathématiques											

3.10 Tableau de correspondance entre les modules et les compétences définies par la CDIP

Formation théorique																	
N° module	Intitulé module	Compétences générales au domaine de la pédagogie spécialisée										Compétences spécifiques à l'orientation ES					
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	a	b	c	d	e	f
MAES1COL	Collaborations en contexte inclusif																
MAES1DIV	Connaître la diversité des élèves																
MAES1PED	Pédagogies en Enseignement Spécialisé																
MAES1NEU	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 1																
MAES2NUM	Numérique et pédagogie de projet																
MAES2MAT	Didactique des mathématiques en ES																
MAES2FRA	Langage oral et écrit 1																
MAES2ETH	Approches clinique et éthique de l'ES																
MAES3DIF	Difficultés d'apprentissage et de comportement																
MAES3FRA	Langage oral et écrit 2																
MAES3MAT	Manipuler et expérimenter pour apprendre des mathématiques en ES																
MAES4SOC	Sociologie des inégalités scolaires																
MAES4EVA	Démarches d'évaluation en ES																
MAES4NEU	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 2																
MAES4TAC	Troubles d'apprentissage et du comportement																
MAES5TRA	Transitions																
MAES5-6DI	Apprendre, communiquer, participer avec une singularité intellectuelle (DI, polyhandicap)																
MAES5DS	Approches sensorielles pour le développement et les apprentissages																
MAES5-6TSA	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA																
MAES56RE	Réseaux professionnels : des coulisses à la scène																
MAES5PSY	Approches psychanalytique et systémique																
MAES5TEC	Education au et par le numérique en ES																
MAES5MOT	Un corps pour apprendre et enseigner																
MAES5CRE	Créativité																
MAES6DV	Apprendre avec une déficience visuelle																
MAES6DA	Apprendre avec une surdité ou une déficience auditive																
MAES6MUS	Quand la musique ouvre des voies, des voix																
MAES6JEU	Le jeu comme outil pédagogique en ES																
MAES6EDU	Education à la durabilité en ES																
MAES6IDS1	Modules interdisciplinaires du Secondaire 1																

		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	a	b	c	d	e	f
Formation pratique (Stages et séminaires d'analyse de pratiques professionnelles)																	
MAES1PRA	Démarche de planification en ES																
MAES1-2APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année																
MAES3-4APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année 2																
MAES5-6APP	Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles année 3																
MAES12STA	Stages année 1																
MAES34STA	Stages année 2																
MAES56STA	Stage année 3																
Formation à la recherche																	
MAES2REC	Introduction à la recherche en PS et accompagnement au mémoire																
MAES3REC	Recherche en PS et accompagnement au mémoire																
MAES34PRO	Projet personnel																
Ateliers disciplinaires																	
MAES1ADFRA	Atelier disciplinaire de français																
MAES1ADMAT	Atelier disciplinaire de mathématiques																

4. Plan d'études: organisation

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.1 Année 1 - Semestre 1

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES1COL		Collaborations en contexte inclusif		
	1	Collaborations en contexte inclusif	2	6
	2	Développer un projet en équipe	1	
	3	Fonctions et rôles de l'enseignant·e spécialisé·e dans l'école régulière	1	
	4	Collaboration au sein de l'équipe interdisciplinaire	1	
5	Réseaux et collaboration école-famille	1		
MAES1NEU		Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 1		3
	1	Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage	3	
Module MAES1DIV ou MAES1PED selon profil (enseignant ou domaine voisin)				
MAES1DIV		Connaître la diversité des élèves		6
	1	Connaître et comprendre la diversité des élèves	3	
	2	Adapter ses interventions scolaires et éducatives	3	
MAES1PED		Pédagogies en enseignement spécialisé		6
	1	Pédagogie active, éducation à la durabilité, différenciation et évaluation en enseignement spécialisé	3	
	2	Durabilité et pédagogie active	1,5	
	3	Différenciation et évaluation	1,5	
Ateliers disciplinaires facultatifs MAES1ADMAT et/ou MAES1ADFRA				
MAES1ADMAT		Atelier disciplinaire de mathématiques		0
	1	Atelier disciplinaire de mathématiques	0	
MAES1ADFRA		Atelier disciplinaire de français		0
	1	Atelier disciplinaire de français	0	
MAES1PRA		Démarche de planification en enseignement spécialisé		1
	1	Démarche de planification en enseignement spécialisé	1	
MAES1APP		Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 1		1
	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 1	1	
MAES12STA		Stages année 1		0
	1	Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
Total des crédits certifiés pour le semestre 1				17

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.2 Année 1 - Semestre 2

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES2MAT	1	Didactique des mathématiques en enseignement spécialisé Savoirs disciplinaires et repères didactiques	1.5	3
	2	Enseigner/apprendre les mathématiques en enseignement spécialisé	1.5	
MAES2NUM	1	Numérique et pédagogie de projet Adapter son enseignement : pédagogie de projet et numérique	3	6
	2	Mise en pratique de la pédagogie de projet et d'outils numériques adaptés	3	
MAES2FRA	1	Langage oral et écrit 1 Langage oral et écrit: processus fondamentaux	1.5	3
	2	Langage oral et écrit: mise en pratique	1.5	
MAES2ETH	1	Approches clinique et éthique de l'enseignement spécialisé Approches clinique et éthique de l'enseignement spécialisé	3	3
MAES2APP	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 2 Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 2	1	1
MAES12STA	1	Stages année 1 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	6
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
MAES2REC	1	Introduction à la recherche en pédagogie spécialisée et accompagnement au mémoire Démarches et fondements de la recherche en pédagogie spécialisée	1	3
	2	Accompagnement au mémoire	2	
Total des crédits certifiés pour le semestre 2				25

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.3 Année 2 - Semestre 3

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES3DIF	1	Difficultés d'apprentissage et de comportement Difficultés d'apprentissage et de comportement	3	6
	2	Difficultés d'apprentissage	1.5	
	3	Difficultés de comportement	1.5	
Module à choix entre MAES3MAT et MAES3FRA				
MAES3MAT	1	Manipuler et expérimenter pour apprendre des mathématiques en enseignement spécialisé Manipuler et expérimenter pour apprendre des mathématiques en enseignement spécialisé	1.5	3
	2	Apprendre les mathématiques en enseignement spécialisé: des difficultés spécifiques aux ressources	1.5	
MAES3FRA	Langage oral et écrit 2			
	1	Approfondissements en langage oral et écrit	1.5	
	2	Approfondissements en langage oral et écrit: mise en pratique	1.5	
MAES3APP		Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 3		1
	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 3	1	
MAES34STA	Stages année 2			0
	1	Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
MAES3REC	Recherche en pédagogie spécialisée et accompagnement au mémoire			3
	1	Devis de recherche, méthodes de collecte et d'analyse de données	2	
	2	Accompagnement au mémoire	1	
MAES34PRO**	Projet personnel			0
	1	Projet personnel	(1.5)*	
	2	Mise en application		
Total des crédits certifiés pour le semestre 3				13

*Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

**La Filière Pédagogie spécialisée offre également la possibilité de participer à certains projets particuliers soutenus par la HEP Vaud (Outdoor education, PEERS, universités d'été...). La validation d'un projet particulier permettra à l'étudiant-e d'acquérir les 3 ECTS du module MAES34PRO.

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.4 Année 2 - Semestre 4

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES4SOC	1	Sociologie des inégalités scolaires Sociologie des inégalités scolaires	3	6
	2	Analyse sociologique des expériences vécues	3	
MAES4EVA		Démarches d'évaluation en enseignement spécialisé		3
	1	Démarches d'évaluation en enseignement spécialisé	1.5	
	2	Démarches d'évaluation en contexte ordinaire	0.75	
	3	Démarches d'évaluation en contexte institutionnel	0.75	
MAES4NEU		Neurosciences, cognition et difficultés d'apprentissage 2		3
	1	Sciences cognitives et apprentissages	1.5	
	2	Neurosciences affectives et interactions cognition-émotions	1.5	
MAES4TAC	1	Troubles d'apprentissage et du comportement Troubles d'apprentissage et du comportement	3	3
MAES4APP	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 4 Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 4	1	1
MAES34STA	1	Stages année 2 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	6
	2	Stages d'observation	(0.5)*	
MAES34PRO**	1	Projet personnel Projet personnel	(1.5)*	3
	2	Mise en application		
Total des crédits certifiés pour le semestre 4				25

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

**La Filière Pédagogie spécialisée offre également la possibilité de participer à certains projets particuliers soutenus par la HEP Vaud (Outdoor education, PEERS, universités d'été...). La validation d'un projet particulier permettra à l'étudiant-e d'acquérir les 3 ECTS du module MAES34PRO.

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.5 Année 3 - Semestre 5

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
MAES5TRA	1	Transitions	1	3
	2	Préscolaire-scolaire	0,5	
	3	Primaire-secondaire	0,5	
	4	Ecole-métier	0,5	
	5	Ordinaire-spécialisé	0,5	
Module d'approfondissement				
Choix d'un module parmi MAES5DI, MAES5DS, MAES5TSA et MAES56RE				
MAES5DI	1	Apprendre, communiquer, participer avec une singularité intellectuelle (DI, polyhandicap) Apprendre en ayant une DI	3	3
MAES5DS	1	Approches sensorielles pour le développement et les apprentissages Approches sensorielles pour le développement et les apprentissages	3	
MAES5TSA	1	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA Apprendre en ayant un trouble du spectre de l'autisme	3	
MAES5RE	1	Réseaux professionnels : des coulisses à la scène Réseaux professionnels : des coulisses à la scène	3	
Choix d'un module parmi MAES5PSY, MAES5TEC, MAES5MOT, MAES5CRE				
MAES5PSY	1	Approches psychanalytique et systémique Approches psychanalytique et systémique	3	3
MAES5TEC	1	Education au et par le numérique en enseignement spécialisé Education au et par le numérique en enseignement spécialisé	3	
MAES5MOT	1	Un corps pour apprendre et enseigner Un corps pour apprendre et enseigner	3	
MAES5CRE	1	Créativité Créativité et savoirs fondamentaux	3	
MAES5APP	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 5 Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 5	1	1
MAES56STA	1	Stage année 3 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	0
Total des crédits certifiés pour le semestre 5				10

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.1 Plan d'études: organisation

4.1.6 Année 3 - Semestre 6

Modules	UF	Intitulés	Crédits ECTS	
Module d'approfondissement				
Poursuite du module choisi au semestre 5 / Choix pour la suite du module MAES5DS				
MAES6DI	1	Apprendre, communiquer, participer avec une singularité intellectuelle (DI, polyhandicap) Communiquer, interagir et participer en ayant une DI	3	3 (6)
MAES6TSA	1	Apprendre, communiquer, participer avec un TSA Communiquer et interagir avec un TSA	3	
MAES6RE	1	Réseaux professionnels : des coulisses à la scène Réseaux professionnels : des coulisses à la scène	3	
MAES6DV	1	Apprendre avec une déficience visuelle Apprendre avec une déficience visuelle	3	
MAES6DA	1	Apprendre avec une surdité ou une déficience auditive Apprendre avec une surdité ou une déficience auditive	3	
Choix d'un module parmi MAES6MUS, MAES6JEU, MAES6EDU, MAES6IDS1				
MAES6MUS	1	Quand la musique ouvre des voies, des voix Quand la musique ouvre des voies, des voix	3	3
MAES6JEU	1	Le jeu comme outil pédagogique en enseignement spécialisé Le jeu comme outil pédagogique en enseignement spécialisé	3	
MAES6EDU	1	Education à la durabilité en enseignement spécialisé Education à la durabilité en enseignement spécialisé	1.5	
	Choix d'un séminaire parmi :			
	2	L'approche géographique par le terrain	1.5	
	3	L'approche par les sciences humaines et sociales	1.5	
MAES6IDS1		Modules interdisciplinaires du Secondaire 1		
MSCRE35		Création vidéo : réalisation d'un court métrage de A à Z	3	
MSCSR35		Emotions et apprentissage	3	
MSENS37		L'analyse des pratiques évaluatives pour soutenir et certifier les apprentissages des élèves	3	
MSSH39		Maladie, mort et deuil en milieu scolaire	3	
MAES6APP		Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 6		1
	1	Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles semestre 6	1	

MAES56STA	1	Stage année 3 Stage en responsabilité partagée / en emploi	(2.5)*	5
MAES6MEM		Mémoire professionnel de Master	18	18
Total des crédits certifiés pour le semestre 6				30 (33)

* Les crédits entre parenthèses seront attribués en fin d'année lorsque le module aura été réussi.

4.2 Organisation semestrielle et annuelle des modules

Année 1		Année 2		Année 3	
Automne	Printemps	Automne	Printemps	Automne	Printemps
FORMATION THEORIQUE / modules obligatoires					
MAES1COL (6 ECTS) Collaborations	MAES2NUM (6 ECTS) Numérique et pédagogie de projet	MAES3DIF (6 ECTS) Difficultés apprentissage et comportement	MAES4SOC (6 ECTS) Sociologie des inégalités scolaires	MAES5TRA (3 ECTS) Transitions	
MAES1NEU (3 ECTS) Neurosciences, cognition 1	MAES2MAT (3 ECTS) Didactique des mathématiques en ES		MAES4EVA (3 ECTS) Démarches d'évaluation en ES		
	MAES2FRA (3 ECTS) Langage oral et écrit 1		MAES4NEU (3 ECTS) Neurosciences, cognition 2		
	MAES2ETH (3 ECTS) Approches clinique et éthique de l'ES		MAES4TAC (3 ECTS) Troubles apprentissage et comportement		
FORMATION THEORIQUE / modules différenciés ou à choix					
MAES1DIV (6 ECTS) Diversité des élèves		MAES3FRA MAES3MAT (3 ECTS) Un module à choix		MAES5DI MAES5DS MAES5TSA MAES5RE (3 ECTS) Un module d'approfondissement à choix	MAES6DI MAES6DV - MAES6DA MAES6TSA MAES6RE (3 ECTS) Le module choisi au semestre 5
MAES1PED (6 ECTS) Pédagogies en ES				MAES5PSY MAES5TEC MAES5MOT MAES5CRE (3 ECTS) Un module à choix	MAES6MUS MAES6JEU MAES6EDU MAES6DS1 (3 ECTS) Un module à choix
MAES1ADMAT (0 ECTS) Atelier disciplinaire math					
MAES1ADFRA (0 ECTS) Atelier disciplinaire français					
FORMATION PRATIQUE (Stages et séminaires d'analyse de pratiques professionnelles)					
MAES1PRA (1 ECTS) Démarche de planification en ES					
MAES1APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles	MAES2APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles	MAES3APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles	MAES4APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles	MAES5APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles	MAES6APP (1 ECTS) Séminaire d'analyse de pratiques professionnelles
MAES12STA (6 ECTS) Stage principal et stages d'observation		MAES34STA (6 ECTS) Stage principal et stages d'observation		MAES56STA (5 ECTS) Stage principal	
TRAVAIL SCIENTIFIQUE ET APPORTS DE LA RECHERCHE EN PEDAGOGIE SPECIALISEE					
	MAES2REC (3 ECTS) Intro recherche en PS et accompagnement au mémoire	MAES3REC (3 ECTS) Recherche en PS et accompagnement au mémoire		MAES6MEM (18 ECTS) Mémoire professionnel de Master	
		MAES34PRO (3 ECTS) Projet personnel			

5. Plan d'études: descriptifs des modules

Les [descriptifs des modules](#) du plan d'études sont consultables en ligne.

6. Services aux étudiant·e·s

6.1 Immatriculation

La procédure d'immatriculation se déroule de la façon suivante:

- ouverture des inscriptions à la mi-octobre de chaque année académique,
- gestion des inscriptions et suivi du dossier de candidature en ligne,
- clôture des inscriptions le 31 mars,
- communication en ligne de la décision d'admission: courant mai,
- formalités d'immatriculation de juin à aout.

Les [conditions d'admission](#) et exigences particulières sont précisées dans le règlement des études menant au Master of Arts / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, disponible sur le site de la HEP. Le nombre d'admissions peut être limité en fonction du nombre de places de formation pratique disponibles.

6.2 Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et le conseil aux études.

6.3 Formation

La formation est dispensée par le personnel d'enseignement et de recherche de la HEP et, pour des apports spécifiques ponctuels, par des intervenant·e·s externes.

La formation pratique est dispensée par des praticien·ne·s formateur·trice·s qualifié·e·s et mandaté·e·s par la HEP, ainsi que par des enseignant·e·s HEP (réfèrent·e·s de pratique). Les stages se déroulent, en règle générale, dans les établissements scolaires et institutions du canton de Vaud ou du canton du Valais, partenaires de formation dans le cadre de conventions entre la HEP et les services cantonaux dont ils dépendent.

6.4 Relations avec les établissements partenaires de formation

Le Centre de soutien à la formation pratique en Établissement (CefopÉ) assure l'organisation et la gestion des stages, ainsi que les prestations de suivi des stages.

6.5 Campus de la HEP Vaud

De [nombreux services](#) sont offerts aux étudiant·e·s sur le site de la HEP Vaud (activités culturelles et sportives, aumônerie, bibliothèque, restaurant, plan du campus, mobilité, renseignements généraux, association des étudiant·e·s).

6.6 Mobilité

La HEP participe activement à la promotion des échanges intercantonaux et internationaux. Dans cette perspective, elle développe un réseau d'institutions partenaires en Suisse, en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique.

Les étudiant·e·s des hautes écoles suisses ou étrangères souhaitant suivre une part de leur formation à la HEP en mobilité peuvent consulter les [informations sur le site institutionnel](#).

Les étudiant·e·s de la HEP souhaitant accomplir une partie de leur formation dans une autre haute école en Suisse ou à l'étranger, auprès de partenaires de la HEP (autres HEP en Suisse ou institutions partenaires d'autres pays) doivent s'adresser à l'Unité Relations internationales et mobilité (etudiants-mobilite@hepl.ch).

6.7 Délivrance des titres

Les titres sont décernés lorsque le·la candidat·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Dès la décision prononcée, l'étudiant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, une cérémonie de remise des titres est organisée par la HEP.

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud

Avenue de Cour 33

CH-1014 Lausanne

www.hepl.ch

